

Durée

7 heures (1 jour)

Personnes concernées

Toute personne responsable de la réalisation d'un mode opératoire dans le cadre d'une intervention d'une entreprise extérieure (EE).

Type de Formation: En présentiel

Durée de validité

A déterminer selon la politique de l'entreprise.

Maxi : 8 personnes

Objectifs

- * Rédiger un mode opératoire, faire une analyse de risques et définir les mesures de prévention en cohérence avec la réalité de l'intervention,
- * Comprendre le rôle des entreprises extérieures (EE) et de leurs modes opératoires pour prévenir les risques liés aux interférences dans le processus d'établissement des plans de prévention.
- * Appréhender le caractère évolutif de leurs interventions.

Pré requis

- * Aucun
- * L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

Méthode pédagogique

- * Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- * Echange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité du plan de prévention dans le cadre des interférences.
- * Mise en situation à travers un exercice pratique.

Moyens pédagogiques

- * Photos et vidéos lors de la diffusion.
- * Supports pédagogiques remis à chaque stagiaire (Guides CARSAT).
- * 2 salles proches afin d'effectuer les exercices pratiques en groupe de travail.

Formation animée par un formateur formé au préalable par la Carsat et s'engageant à suivre le référentiel, le support et la méthodologie prescrite par la Carsat Normandie .

Parcours pédagogique

I – Le tour de table.

Présentation des objectifs de la formation.

Présentation du programme de la formation et de l'organisation pratique de la formation.

Nota : un exercice permet de mettre en situation la réalisation d'un mode opératoire.

II – Le contexte réglementaire.

- * Les éléments de langage.
- * Le cadre réglementaire.

III – Le mode opératoire, l'analyse des risques, les mesures de prévention.

- * Les étapes de construction du mode opératoire,
- * Le lien entre l'analyse des risques et le mode opératoire,
- * Comment identifier les mesures de prévention en lien avec l'analyse de risques ?

IV – Exercice pratique.

- * Sur un sujet donné :
 - Rédiger le mode opératoire,
 - Réaliser l'analyse des risques,
 - Identifier les moyens de prévention et de protection.

V – L'inspection commune préalable.

- * C'est quoi une ICP ?
- * A quoi ça sert ?
- * Les jurisprudences.

VI – Le suivi des opérations.

- * Avant le démarrage de l'opération.
- * Pendant l'opération.
- * Dans le cas d'imprévus....

VII - EVALUATION ET BILAN.

Evaluation des connaissances et du savoir-faire.

- Sur 5 critères durant l'exercice pratique, validation d'au moins 2 critères

- Correction collective et reprise en commun des thèmes n'ayant pas été assimilés.

Attestation de formation délivrée en fin de formation.